

Bachelor of Science en sciences pharmaceutiques

Première année propédeutique

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

Modules / enseignements	Périodes hebdo. / semestr.	Semestre	ECTS par module/ enseignement	Enseignant-e-s	Intervenant-e-s	Mode d'évaluation
Module de chimie I						
			6 ECTS			
Chimie générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. B. Therrien		Ecrit, 1 heure
Chimie organique I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. R. Deschenaux		Ecrit, 1 heure
Module de chimie II						
			12 ECTS			
Chimie organique II + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. R. Deschenaux		Ecrit, 1 heure
Chimie analytique + Exercices	2 + 1	P	3	Prof. S. Von Reuss		Ecrit, 1 heure
TP de chimie (pharmacien-ne-s)	14 j	P	6	Prof. B. Therrien	Assist.	CC (non noté)
Module propédeutique I						
			15 ECTS			
Des molécules aux cellules	4	A	6	Prof. J. Vermeer	Prof. F. Kessler et Dr F. Longoni	Ecrit, 2 heures
Physique générale I + Exercices	2 + 1	A	3	Prof. T. Südmeyer	Assist.	Ecrit, 1 heure
Mathématiques générales + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
Introduction à la statistique + Exercices	2	A	3	Prof. M. Zuber		Ecrit, 1 heure
Module propédeutique II						
			15 ECTS			
Botanique systématique pharmaceutique I et II	2	A et P	6	Dr J. Kissling		Ecrit, 2 heures
TP Botanique pharmaceutique	2	P	3	Dr J. Kissling	Assist.	CC (non noté)
Génétique médicale	2	P	3	Prof. G. Roeder		Ecrit, 1 heure
Informatique (pour pharmacien-ne-s)	2	P	3	Dr L. Leonini		CC (non noté)
Module de sciences pharmaceutiques						
			12 ECTS			
Sciences pharmaceutiques I	4 + 2	A	6	EPSO - Lausanne (N.N.)		Ecrit, 4 heures
Sciences pharmaceutiques II	4 + 2	P	6	EPSO - Lausanne (Prof. E. Allémann)		Ecrit, 4 heures
Total ECTS 1^{ère} année en sciences pharmaceutiques			60 ECTS			

Bachelor of Science en sciences pharmaceutiques

Première année propédeutique

(en vigueur depuis l'année académique 2021-2022)

Abréviations et notes

assist. = assistant-e-s

A = semestre d'automne

P = semestre de printemps

TP = travaux pratiques

CC (non noté) = contrôle continu non noté, selon modalités fixées dans le descriptif de l'enseignement

CC (noté) = contrôle continu noté, selon modalités fixées dans le descriptif de l'enseignement

Renseignements

Le responsable de cursus: Prof. **B. Therrien** (bruno.therrien@unine.ch)

Pour toute précision réglementaire, consulter le site de la FS, www.unine.ch/sciences (voir le règlement d'études et d'examens ainsi qu'un résumé explicitant les points importants) ou le secrétariat de la Faculté.

Modalités d'évaluation des enseignements en FS en cas de session d'examens en ligne

En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation stipulée par ce plan d'études pour chaque évaluation sera maintenue. L'éventuelle modalité en ligne sera donc prévue comme suit en FS :

Si la modalité standard est un examen **écrit** en session (1h, 2h ou 3h), la modalité en ligne sera représentée par un examen écrit en ligne de la même durée. Lorsque deux enseignements sont évalués de manière groupée, ils seront évalués de manière séparée en ligne. La durée de chaque évaluation sera calculée en fonction des crédits ECTS octroyés par chaque enseignement.

Lorsqu'un examen groupé est scindé pour la réalisation en ligne, un seul résultat sera notifié conformément à l'évaluation stipulée par le plan d'études.

Si la modalité standard est un examen **oral** (15, 20 ou 30 minutes), la modalité en ligne sera représentée par un examen oral en ligne de la même durée.

Si la modalité d'évaluation standard est un **contrôle continu** (noté ou non noté), la même modalité sera réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité sera adaptée à la situation en fonction des particularités décrites par les responsables dans le descriptif du cours en début du semestre concerné par l'enseignement.

Les évaluations dépendant d'autres facultés/universités restent soumises aux conditions et aux modalités prévues par ces instances et ne dépendent donc pas des modalités susmentionnées en FS.